

POINTS D'INFORMATION VOYAGEURS ÎLE-DE-FRANCE (PIVIF)

AGENTS DE L'INFORMATION VOYAGEURS ENFIN, ENTENDUS !

Depuis plusieurs années, l'UNSA-Ferroviaire dénonce, au travers d'audiences, de DCI, d'interventions dans les CSE et les autres instances représentatives du personnel, une inégalité de traitement entre les agents du service commercial Transilien et une absence de reconnaissance des agents Transilien affectés à l'information voyageurs.

10 €

brut par journée de service (JS) est la somme octroyée à compter du 1^{er} mars 2022 à l'ensemble des agents des qualifications de A à D des tables PIVIF au sein d'autres entités comme les COT, CCU, COE, etc. Le premier versement aura lieu sur la solde d'avril 2022.



Cette iniquité était d'autant plus incompréhensible que l'information voyageurs – aussi bien en situation normale que perturbée – est une priorité du nouveau contrat avec l'autorité organisatrice Île-de-France Mobilités (IDFM).

À force de persévérance, l'UNSA-Ferroviaire a porté les revendications des agents de l'information voyageurs dans les établissements, les lignes et les activités. L'entreprise vient enfin de prendre acte des arguments objectifs de notre organisation syndicale !



UNSA-FERROVIAIRE

À NOTER



Cette indemnité sera versée sur les jours de présence opérationnelle sur une JS complète sur le poste. Elle ne sera pas cumulable avec une autre indemnité telle que celle de saisie ou l'IST.

L'UNSA-FERROVIAIRE SE RÉJOUIT DE CETTE ANNONCE QUI RÉSULTE D'UN DIALOGUE SOCIAL DE QUALITÉ, BÉNÉFIQUE POUR TOUS LES SALARIÉS EN CHARGE DE L'INFORMATION VOYAGEURS.

CONTACTEZ-NOUS

UNSA PARIS EST
> ur.paris-est@unsa-ferroviaire.org

UNSA PARIS SUD-EST
> ur.paris-se@unsa-ferroviaire.org

UNSA PARIS SAINT-LAZARE
> ur.paris-st-l@unsa-ferroviaire.org

UNSA PARIS RIVE GAUCHE
> ur.paris-rg@unsa-ferroviaire.org

UNSA PARIS NORD
> ur.paris-nord@unsa-ferroviaire.org